



DOSSIER SPÉCIAL

FÊTES DE NOËL 2014

# la Gazette

D'ALBIGNY SUR Saône

[www.mairie-albignysursaone.fr](http://www.mairie-albignysursaone.fr)



## ÉDITO

Jean Paul Colin  
Maire d'Albigny sur Saône

*Mes chers Albignolais.*

*L'année 2015, verra-t-elle un coin de ciel bleu s'ouvrir sur nous et peut-être même quelques rayons de soleil apparaître !*

*La maîtrise de notre avenir dépend, d'une part de chance, d'un peu des autres, mais essentiellement de ce que nous voulons en faire.*

*Avec un peu de patience, de volonté et de travail nous pouvons conjurer l'adversité. Bien sûr nous ne maîtrisons pas toujours la maladie, les catastrophes et encore moins la bêtise humaine.*

*Le Conseil Municipal, les Adjointes et moi-même travaillons ensemble à développer et faire prospérer notre commune, nous attachant à privilégier le bon sens dans nos décisions politiques.*

*Ce sont les petites communes comme Albigny qui occupent le plus leurs élus, chacun devant s'impliquer dans une démarche collective tout en respectant le choix du plus grand nombre.*

*Ne sombrons pas dans le pessimisme. La solidarité doit faire partie de notre quotidien et nous devons continuer nos efforts en direction de ceux qui en ont le plus besoin et qui souffrent dans leur isolement.*

*Je vous souhaite une belle année 2015, prospère et heureuse ; mais pour y parvenir chacun doit s'impliquer, pour lui, mais aussi pour les autres.*

Jean Paul Colin

## Revue d'information municipale

**Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite**

- Directeur-gérant de la publication **Jean Paul Colin Maire**
- Rédacteur en Chef **Gilbert Convard**
- Comité de rédaction **Martine Paris - Béatrice Leyreloup-Herlander Lourenço - Nathalie Depaoli - Corélia Duhoux - Denis De Marinis**
- Documentation - diffusion **Mairie d'Albigny sur Saône**
- Création - rédaction - mise en page - impression **Pagina Communication**

Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



## SOMMAIRE

Édito	p2
L'info municipale	p3
Dossier	p6
Travaux	p10
Social	p12
Associations	p14
Économie	p17
Environnement	p18
Vie de la commune	p21
Informations albignolaises	p24

## RECENSEMENT MILITAIRE

### Obligatoire dès 16 ans

Le recensement s'effectue à 16 ans, pour les garçons comme pour les filles.

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

LA DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOV.FR

**Pourquoi se faire recenser ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté).

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (BAC, Permis de conduire...).

**Où se faire recenser ?** Rendez-vous à la mairie, avec une pièce d'identité et le livret de famille.

Par son caractère universel et obligatoire, la JDC rappelle à chaque jeune Français ses devoirs et ses responsabilités envers la société et le prépare à devenir un citoyen acteur.

Cette journée est aussi un outil national de détection des jeunes en difficulté, et à ce titre est un véritable enjeu de cohésion sociale ▶

## ATTENTION DANGER !

Trop d'automobilistes ne respectent pas le STOP de la place Verdun, arrivant de la montée Chanoine Roulet.

- Ils ne respectent pas le code de route
- Et, beaucoup plus grave, ils mettent en danger les piétons très présents sur cette place.

Désormais pour la sécurité de tous et pour éviter les accidents aux conséquences irrévocables, plus aucune tolérance ne sera faite et la Police Municipale sanctionnera tous les contrevenants.



ACCIDENT

## SITE INTERNET

### Plus moderne, plus pratique

Le site Internet de la commune dans sa version 2015 a été entièrement repensé pour s'adapter aux nouvelles habitudes de consultation.

La version visible pour l'utilisateur a été redéveloppée en respectant les normes HTML5 et CSS3 et notre prestataire a installé une nouvelle mise en page en « responsive design », qui permet une consultation plus confortable sur les smartphones et les tablettes.

Ce nouveau développement a également permis d'alléger considérablement les scripts chargés à chaque consultation, ce qui a accéléré les temps de chargement de la plupart des pages. La console d'administration a elle aussi connu de nombreuses améliorations notamment pour que

la mairie soit 100% autonome dans la gestion graphique de sa page d'accueil.

Pour les contributeurs, notamment les associations, le site propose une gestion simplifiée des contenus en se rapprochant de l'ergonomie et de la facilité d'usage d'un « mur Facebook ».

Enfin, 2015 sera l'occasion d'intégrer à cette plate-forme de communication des outils tels que la boîte à idées, les petites annonces, le concours photos sur la commune... tout élément pertinent pour contribuer à favoriser le lien social dans le Village. ▶

Qu'avez-vous pensé...  
... de nous ?

SCANNEZ ICI

**iQVote**  
de qui QVote ton ?

Scannez ce code sur votre mobile, ou allez sur [iqvote.fr](http://iqvote.fr) et saisissez :

en47-dm

Exprimez-vous en deux clics !!  
[www.iqvote.fr](http://www.iqvote.fr)

**PROTEGEZ VOTRE DOMICILE**

**PROTEGEZ LES ACCÈS**

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œillet), et d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique vitreux/extérieur, alarmes ou protections électronique...). Demandez conseil à un professionnel.

Vérifiez que les moyens de protection de votre domicile sont conformes aux conditions figurant dans votre garantie vol. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre assureur.

**SOYEZ PRÉVOYANTS**

Photographiez vos objets pour faciliter les recherches en cas de vol ainsi que l'indemnisation par votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises.

**SOYEZ VIGILANTS**

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, ou si vous avez perdu vos clés, changez les serrures.

Tenez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

**NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE**

N'écrivez pas vos nom et adresse sur votre fronton ou clé.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Vous pouvez contacter le commissariat ou la brigade de gendarmerie pour des conseils de prévention.

**EN CAS D'ABSENCE DURABLE**

Prévenez une personne de confiance de votre absence (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relayer par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de pli réveille une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Faites attention aux informations (dates de vacances, destinations, photos, ...) que vous publiez sur les réseaux sociaux et soyez également vigilants avec celles publiées par vos enfants.

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

www.interieur.gouv.fr, rubrique Ma sécurité/Mon domicile



## CÉRÉMONIE DES VŒUX

Avant de prononcer son traditionnel discours de vœux, en présence des représentants de la Gendarmerie, des pompiers, des maires des communes alentours et plus de 250 Albignolais, le Maire, Jean Paul Colin, s'est indigné des actes barbares de la semaine écoulée :

« L'attaque terroriste sanglante et abjecte qui vient de frapper la France, notre République et notre démocratie, laisse le pays glacé et décontenancé. Mais résolu, soudé dans notre dignité et dans nos convictions, nous devons rester debout et que le seul chemin qui nous guide doit être le respect de nos valeurs humanistes. Devant cet acte terrifiant, ce carnage absurde de haine, d'intolérance et de fanatisme, nos larmes ne peuvent être contenues. Je tiens à vous dire ici notre immense compassion pour toutes les familles endeuillées par cet acte lâche et barbare.

Au-delà de nos religions et de nos convictions, je souhaite que chacun s'implique pour que l'Homme, dans ses comportements déshumanisés, ne devienne pas une grande menace pour l'humanité. »

L'émotion passée, Jean Paul Colin est revenu sur les 13 ans écoulés depuis qu'il est maire, et au cours desquels de gros efforts ont été faits à Albigny, sur le plan social, le cadre de vie, le commerce de proximité, la communication, les associations... Et, les 15 millions d'euros d'investissement réalisés sans grever les

finances municipales, une dette à zéro et une très faible augmentation des impôts ; sous le taux d'inflation.

Il a ensuite tenu à préciser qu'il n'y aura pas augmentation de cette part communale des impôts d'ici 2020.

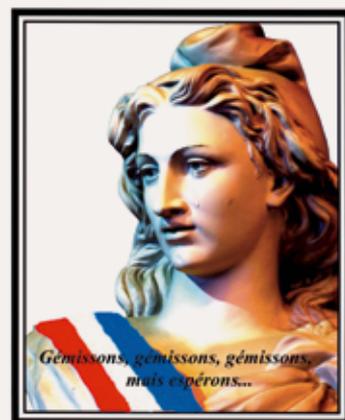
Il a rappelé aussi que, si la moitié des recettes de la commune dépend des subventions de l'État, du Conseil général, du Grand Lyon et que celles-ci ont sérieusement diminué, notre responsabilité « sera de dépenser au plus juste avec une obligation d'arbitrage qui ne satisfera peut-être pas tout le monde ». Des travaux sont en cours, des réalisations vont voir le jour et quelques projets sont en réflexion.

Nous devons continuer à dialoguer avec vous pour mieux cerner vos espoirs, vos aspirations, améliorer votre quotidien et dissiper vos craintes.

Pour clore son discours le Maire a tenu à adresser à chacun et au nom du Conseil Municipal, ses vœux les plus respectueux, les plus chaleureux et les plus sincères.

Les enfants du CME ont reçu la médaille des jeunes conseillers.

La cérémonie s'est terminée par un buffet convivial ▮



Face à cette lâche barbarie la République est en pleurs...

Voir le discours  
dans son intégralité  
sur :



<http://www.mairie-albignysursaone.fr/publication/743/la-cereemonie-des-v-ux-2015>

## LE SPECTACLE DE NOËL À LA MATERNELLE

### Antoine et les étoiles

Jeudi 11 décembre, tous les élèves de la maternelle ont assisté à un charmant spectacle offert par la Municipalité : Antoine et les étoiles, présenté par la Compagnie « Les 3 Chardons ».



Antoine habite une petite maison au pied des collines. Il a des amis : la petite chèvre de la montagne, le gros ours de la forêt, l'aigle noir...

Mais un jour, Ma Brave Dame, Mon Bon Monsieur et Mon Général débarquent de la ville et construisent 3 maisons aux lourds murs gris, juste devant celle d'Antoine. Des murs gris qui lui cachent ses amis qui s'enfuient. Du coup, Antoine s'enferme dans sa maison le jour, et la nuit monte

sans bruit en haut des collines à leur recherche. D'étoile en étoile, l'une après l'autre, il les retrouve qui brillent dans le ciel. Mais Ma Brave Dame, Mon Bon Monsieur et Mon Général sont dérangés par Antoine et le chassent. Celui-ci, avant de partir tisse une grande toile et y coud de petites étoiles en souvenir de ses amis.

Un spectacle ravissant que les enfants ont suivi avec plaisir et émerveillement ►



## FÊTE DU 8 DÉCEMBRE

### Défilé, papillotes et convivialité

Cette année, les festivités du 8 décembre ont débuté par le défilé aux lampions, organisé par l'association de parents d'élèves « PEGASE ».



La sécurité du cortège était assurée par la Police Municipale qui a ouvert le défilé avec son véhicule, accompagnée par des parents équipés de gilets fluo qui encadraient la manifestation.

Après le départ de l'Espace Henri Saint Pierre à 18h, la centaine d'enfants a emprunté l'avenue Gabriel Péri pour arriver sur la place Verdun toute illuminée et sur laquelle les commerçants avaient dressé une grande table de fête.

La coiffeuse Régine et Marie de l'onglerie avaient confectionné des gâteaux, Patricia du tabac/presse distribuait du chocolat chaud tandis que Sylvie et Thierry de la Table d'Albigny réchauffaient les plus grands avec du vin chaud.

À 19h15, le Père Noël très attendu, a fait son apparition dans la cour du lavoir et a distribué papillotes et mandarines. De nombreux petits et leurs parents ont profité de l'occasion pour faire de belles photos en compagnie du Père Noël.

Comme chaque année, c'est le Foot Club Rive Droite qui avait préparé et décoré la salle pour accueillir tout le monde dans de bonnes conditions.

Les ventes d'huîtres, d'assiettes de charcuterie, de crêpes entre autres mets gourmands, ont permis de se restaurer et de passer une belle soirée dans une ambiance conviviale et familiale.

Merci encore aux organisateurs qui ont permis la réussite de cette belle soirée du 8 décembre ►



## BRICOLAGE DE NOËL

### Rendez-vous à la bibliothèque

Mercredi 17 décembre, juste avant les vacances de Noël, la bibliothèque a organisé un après-midi contes et « bricolages » de Noël pour tous les enfants de la commune.



Dès 16h30, ils étaient plus de 35 à avoir répondu à l'invitation des organisatrices, Marie-Françoise Froment (responsable de la bibliothèque) et Claude Dall'Aqua (conteuse) et les enfants ont ensemble réalisé de très

beaux décors de Noël aidés par les quelques mamans présentes.

Le temps des contes a été très apprécié des plus petits ainsi que les papillotes distribuées en fin de journée !

## LE PÈRE NOËL À ALBIGNY

### Tous les quartiers visités

Comme chaque année en décembre, le Père Noël a fait des haltes dans les quartiers de notre commune.



Tout au long du mois, chaque vendredi et samedi soirs, aux environs de 18h30, il a distribué papillotes et mandarines aux enfants, aidé dans sa tâche par de nombreux lutins.

Le Conseil Municipal des Enfants a lui aussi participé à cette « manifestation de Noël » au côté du Conseil des adultes, prouvant une nouvelle fois qu'ils sont attentifs aux autres.

Le 24 décembre avant sa longue nuit de Noël, c'est sur la place Verdun, au cœur du village que le Père Noël a fait sa dernière apparition. Pour l'occasion il y avait sur la place du chocolat chaud pour les plus jeunes, du vin chaud pour les adultes et de la tarte au sucre pour tous.

Enfin avant de partir, le Père Noël est allé à la rencontre des aînés du pavillon Santal pour leur apporter quelques douceurs.

Puis il a glissé dans l'oreille des plus grands qu'il envisageait de revenir à Albigny l'année prochaine car les enfants y sont particulièrement sages !

## MAGIE DE NOËL ET CRÈCHE

### Rêverie et enchantement

Depuis de nombreuses années, pour faire vivre la magie de Noël et enchanter les plus petits pendant les fêtes, quelques Albignolais installent de très beaux décors dans leur jardin.



Sur le quai de Saône, de la mi-décembre à la mi-janvier, Anna et Rolland Perrot réenchangent leur maison et leur jardin en composant chaque fois un décor différent.

Ils illuminent leurs arbres naturels et en installent des lumineux, autour et sur lesquels ils déposent de multiples sujets ; cygnes, mouettes, bonhomme de neige, écureuils, ours blancs... pour faire rêver les plus jeunes et les enfants que nous sommes tous encore. Chaque soir de 18h à 21h30 le jardin s'anime et nombreux sont les curieux des environs qui viennent admirer la mise en lumière.

Il faut 15 jours à Rolland pour mettre en place ses guirlandes et ses décors qu'il complète chaque année pour moderniser son installation. Aujourd'hui, toutes ses guirlandes sont composées d'ampoules « Led »

et ne consomment que très peu d'énergie, une bonne nouvelle

lorsque l'on sait que son acacia en comprend 1km !

Sur le chemin des Avoraus c'est la crèche qui charme les enfants. Depuis 1992, du 20 décembre au 20 janvier, la famille Coin met en scène la nativité ; Les Rois mages, Marie, Joseph et l'enfant Jésus sont installés dans leur jardin, éclairés par l'étoile du berger. De jolis personnages en bois à taille réelle, confectionnés et sculptés par monsieur Coin lui-même pour le plaisir de ses admirateurs.

Monsieur Perrot, monsieur Coin, les petits Albignolais vous remercient et comptent sur vous pour perpétuer la tradition, alors rendez-vous en décembre prochain pour de nouveaux enchantements ►



## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Notre commune évolue et se développe pour répondre aux attentes de ses habitants, un certain nombre de chantiers achevés, en cours et à venir en témoignent.

### Bâtiments de l'OPAC Centre Bourg

Le mur de soutènement construit au-dessous du parking situé sous la place Verdun est aujourd'hui entièrement achevé. Il délimite en partie haute le terrain sur lequel va se construire le nouveau bâtiment de logements sociaux de l'OPAC. Il a été réalisé et entièrement financé par le Grand Lyon devenu Lyon Métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les travaux de terrassement de ce nouveau projet viennent de démarrer. La construction du bâtiment suivra, avec une livraison programmée à ce jour au cours du second semestre 2016 ▶



### Aménagement de la rue Zipfel



Ce projet est en cours et va être poursuivi jusqu'à sa réalisation finale par Lyon Métropole.

À ce jour, la déconstruction de la maison située à l'angle de la rue Zipfel et du chemin Notre-Dame se poursuit, alors que les opérations de désamiantage, curage intérieur, modifications des branchements aux réseaux sont achevées. La phase d'abattage du corps principal du bâtiment interviendra courant 2015.

Les travaux concernant l'aménagement même de la rue Zipfel commenceront dès que le PPI (Plan Prévisionnel d'Investissement) pour 2015 aura été voté par la nouvelle entité Lyon Métropole ▶

Chemin Notre Dame où a été construit l'égout



Les futurs jardins de pluie de la rue Zipfel

## Tout à l'égout des habitations du chemin Notre-Dame

Jusqu'à ce jour, les habitations privées du chemin Notre-Dame étaient encore raccordées à des fosses septiques individuelles. La création d'un nouveau réseau pour le raccordement des eaux usées était, par conséquent, devenue indispensable. Aujourd'hui c'est chose faite !

Il aura fallu un accord passé avec le Centre Hospitalier, propriétaire du terrain voisin des maisons, et le Grand Lyon pour permettre la construction du nouveau réseau raccordé au réseau principal situé avenue Henri Barbusse.

Les habitations du chemin Notre-Dame bénéficient donc désormais d'un raccordement au « Tout à l'égout », grâce aux efforts des services du Grand Lyon qui ont largement œuvré pour que cet aménagement se concrétise ▶

## JOURNÉE DES AÎNÉS

### Mets délicieux et bon spectacle

Le 25 octobre dernier a eu lieu la traditionnelle journée des aînés qui s'est déroulée dans une grande convivialité autour d'un succulent repas servi par la « Table d'Albigny » suivi d'un spectacle de « bon aloi ».



Cette année tout particulièrement, cette journée festive a connu un succès mérité. Nos aînés, âgés de plus de 60 ans s'étaient donnés rendez-vous encore plus nombreux que d'habitude. C'est bien la preuve que le choix d'honorer nos « anciens » au cœur du village en présence du Maire et de l'équipe du C.C.A.S est particulièrement apprécié, et tous se réjouissent de retrouver leurs voisins et amis.

La Municipalité et le C.C.A.S se félicitent d'œuvrer à ces petits ou grands plaisirs qui font le sel de la vie.

« Que 2015, apporte la santé, des moments de bonheur et de joie, de l'amitié et la certitude que l'équipe du C.C.A.S sera toujours présente tout au long des mois à venir pour soutenir et aider ceux qui en auront besoin ». (Jean-Marc Pague) ▶



## AIAD SAÔNE MONT D'OR

### AIAD Saône Mont d'Or

Il y a un an et demi, l'AIAD (Association Intercommunale d'Aide à Domicile) et Saône Mont D'or fusionnaient pour donner naissance à une structure unique gérant le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées, sur 12 communes du Val de Saône.

Même si du côté de l'usager, les retombées ne sont pas vraiment perceptibles, puisqu'au quotidien, les aides à domicile sont les mêmes, les personnes qui gèrent les plannings aussi et la qualité des services dispensés toujours de bon niveau. Néanmoins, la mutualisation des moyens lui est bénéfique. Gérer une équipe de 80 salariées au lieu de deux d'une quarantaine donne une plus

grande souplesse au niveau de l'organisation des plannings et permet de proposer des amplitudes horaires plus importantes.

Cependant, le véritable changement est en cours du fait de la nouvelle donne de la politique territoriale. En effet, depuis la création de la Métropole de Lyon, au 1<sup>er</sup> janvier dernier, la compétence du maintien à domicile a changé d'échelle.

Elle est passée de l'échelon départemental à celui des communes de la Métropole. Ce qui signifie que les Maires sont désormais les acteurs directs de la politique du maintien à domicile. Les services proposés sont les suivants :

- aide dans les actes essentiels, aide à la personne : aide à la toilette, au lever, au coucher, change...
- aide dans les actes ordinaires de la vie courante : entretien du logement, du linge, courses...
- accompagnement dans les démarches administratives, dans les activités de loisirs, compagnie, soutien moral...
- livraison de repas à domicile sur les communes au Sud du canton ▶



#### Contact

Ancienne mairie  
54 rue Gambetta  
69 270 Fontaines-sur-Saône  
Tél. : 04 78 22 79 17  
Fax : 04 78 22 27 84  
E-mails : [aiad69@wanadoo.fr](mailto:aiad69@wanadoo.fr)  
[www.aiad-aideadomicile.fr](http://www.aiad-aideadomicile.fr)

2013, AIAD Saône Mont d'or chiffres clés sur le territoire :

- **84 000** heures d'intervention à domicile (2% par rapport à 2012)
- **13 330** repas livrés à domicile
- **800** usagers différents
- **120** intervenantes à domicile
- **50** recrutements
- **2 000** heures de formation

L'AIAD créée en 1971 par plusieurs communes de la partie Sud du Val de Saône autour de Fontaines-sur-Saône et Saône-Mont-d'Or, créée en 1971 également par plusieurs communes de la partie Nord du Val de Saône autour de Neuville-sur-Saône.



## Le club a besoin de vous ! Particuliers ou Sociétés, aidez-nous en faisant un don



**Mécénat sportif pour un particulier  
Allègement de vos impôts !**

**Le mécénat sportif pour une entreprise :  
Dynamiser votre image et alléger vos charges fiscales.**

Madame, Monsieur,

Afin d'apporter le meilleur environnement possible à nos licenciés, nous avons besoin de l'aide de tous. Cette aide peut se caractériser de plusieurs manières. Sans partenaire, un club ne peut pas vivre. C'est pour cela que nous vous proposons la possibilité de nous soutenir financièrement afin que toutes nos équipes puissent poursuivre leur progression.

**Plus que la somme, c'est le geste qui compte...Ce don est en partie déductible de vos impôts.**

Pensez-y et pensez à nous. D'avance nous vous en remercions. **Bertrand Paris – Président F.C RIVE DROITE**

### Réduction d'impôts

#### ENTREPRISES : 60% POUR LES SOCIÉTÉS (\*)

Votre don	Cout pour vous	A déduire de vos impôts
20.00€	8.00€	12.00€
50.00€	20.00€	30.00€
100.00€	40.00€	60.00€
200.00€	80.00€	120.00€
300.00€	120.00€	180.00€
500.00€	200.00€	300.00€
750.00€	300.00€	450.00€
1 000.00€	400.00€	600.00€
2 000.00€	800.00€	1 200.00€
2 500.00€	1 000.00€	1 500.00€

(\*) 60% du montant du don peuvent être déduits de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 5% du CA hors taxe de l'entreprise

#### PARTICULIERS : 66% POUR LES PARTICULIERS (\*\*)

Votre don	Cout pour vous	A déduire de vos impôts
20.00€	6.80€	13.20€
50.00€	17.00€	33.00€
100.00€	34.00€	66.00€
200.00€	68.00€	132.00€
300.00€	102.00€	198.00€
500.00€	170.00€	330.00€
750.00€	255.00€	495.00€
1 000.00€	340.00€	660.00€
2 000.00€	680.00€	1 320.00€
2 500.00€	850.00€	1 650.00€

(\*\*) dans la limite de 20% de votre revenu imposable

60% pour les sociétés (\*)  
et 66% pour les particuliers (\*\*)  
du don sont à déduire  
directement du montant  
de vos impôts

#### BON DE SOUTIEN AU FOOTBALL CLUB RIVE DROITE

<p><b>À envoyer à :</b> <b>FC RIVE DROITE</b> <b>Stade Henri Maret</b> <b>23 Av. Henri Barbusse</b> <b>69 250 Albigny sur Saône</b></p>	<p>Don fait par un particulier ( )      don fait par une entreprise ( )      cocher 1 case</p> <p>Nom et prénom .....</p> <p>Ou Société .....</p> <p>Adresse .....</p> <p>Code postal ..... Ville .....</p> <p>Je fais un don de <input type="text"/> €      par chèque n°.....</p> <p><b>À l'ordre du FC RIVE DROITE</b> <b>Merci de bien indiquer votre adresse pour que nous puissions vous renvoyer un reçu fiscal à joindre à votre déclaration.</b> <b>Le Club FC RIVE DROITE vous remercie de votre geste.</b></p>
---	---

## ALBIGNY DANSE

### 4<sup>e</sup> édition du marché de Noël

Dimanche 7 décembre dernier, Albigny Danse a organisé son 4<sup>e</sup> marché de Noël, à l'Espace Henri Saint-Pierre.

Pas moins de 38 exposants sont venus de toute la région Rhône-Alpes et un du Vaucluse pour présenter des produits manufacturés variés, décoratifs et colorés, voire gourmands pour certains. Au lendemain de la Saint-Nicolas, ça sentait bon Noël et les fêtes de fin d'année. Tout au long de la journée, une tombola était proposée aux visiteurs et aux exposants avec un tirage toutes les heures, au cours duquel de beaux cadeaux, généreusement offerts par l'ensemble des exposants étaient distribués.

En fin de matinée, la nouvelle chorale de variétés, créée par l'association Albigny Danse en septembre dernier, a présenté son répertoire. Ses 11 choristes guidés par leur chef de chœur Bertille Goyard et accompagnés

au clavier par Jean-Jacques Balocco venu les soutenir musicalement, ont contenu leur émotion de la 1<sup>re</sup> scène et présenté quatre superbes chants.

Le public très à l'écoute a apprécié et reconnu la qualité de cette prestation musicale. Une représentation qui a même donné envie à de nouveaux « chanteurs » de venir enrichir le groupe ! L'animation conviviale sur l'ensemble de la journée a été très favorablement accueillie par tous, visiteurs et exposants.

**Rendez-vous** est pris pour la prochaine édition : le **6 décembre 2015**.

Pour information les répétitions de la chorale ont lieu tous les mardis, de 20h à 21h30, salle de danse de la Maison des Associations : 1 Voie Nouvelle à Albigny sur Saône

## VINS ET SAVEURS

### 3<sup>e</sup> édition du Salon

Le Judo Club d'Albigny organisait, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, son Salon Vins & Saveurs les 8 et 9 novembre derniers à l'Espace Henri Saint Pierre.

25 producteurs venus de toute la France étaient là. Des professionnels viticoles et des artisans de saveurs gourmandes qui ont proposé aux visiteurs de déguster des vins de toutes les régions ainsi qu'un tas de mets délicieux. Des saveurs locales : le safran du Mont du Lyonnais, des chocolats de l'artisan chocolatier de Collonges, des jus de fruits de Saint-Germain ou d'autres spécialités d'ailleurs comme du nougat, du foie gras, des olives, des huîtres ou encore des moules préparées sur place.

Grâce à la diversité et à la qualité des produits proposés sur ce salon, la fréquentation a encore augmenté cette année et le Conseil municipal ayant fait l'honneur d'accepter l'invitation du samedi matin, ce fut un bon moment de convivialité pour tous.

**Rendez-vous** pour la 4<sup>e</sup> édition les 7 et 8 novembre prochains.

**Toutes les informations et les photos sur la page Facebook du salon :**

[www.facebook.com/salonvinssaveursalbignysursaone](http://www.facebook.com/salonvinssaveursalbignysursaone)

## RIVE DROITE FOOT SE PORTE BIEN

300, c'est le nombre de licenciés que compte Rive Droite Foot, un essor et une embellie, puisque le Club s'est vu décerner le label FFF École de football. Sur les 350 clubs que comptent le District du Rhône, seul 27 Clubs possèdent ce fameux label de qualité. La formation des jeunes footballeurs de l'école de foot (âgés entre 5 et 13 ans) reste la priorité de l'équipe dirigeante. Le Club dispose actuellement d'un encadrement de qualité avec 3 Brevets d'État, 1 DEF, et pas moins de 12 éducateurs fédéraux.

Rive Droite peut se réjouir également du travail effectué avec sa section féminine (en collaboration

avec Mizérieux Trévoux). Une opportunité pour toutes les filles qui souhaitent pratiquer le football dans le Val de Saône. (De 6 à 18 ans). Si on fait un bilan à mi-saison, les équipes Séniors se portent bien, et peuvent encore espérer accéder à l'échelon supérieur, les U17 sont premier de leur poule, les U15 sont dans une année de transition, et nos U13 et U11 ont obtenu de bons résultats sur la première phase de championnat. Prochains stages de foot du 13 au 17 avril 2015 et du 6 au 17 juillet 2015, les stages sont encadrés par Jean Christophe Devaux (ancien joueur professionnel à l'Olympique Lyonnais)

## SUCCÈS DE LA BOURSE AUX JOUETS

### Satisfaction pour PEGASE

La Bourse Aux Jouets (BAJ) a eu lieu à l'espace Henri Saint Pierre, samedi 15 novembre dernier. Organisée par PEGASE, la nouvelle association de parents d'élèves, elle a été, cette année encore, une réussite.



42 exposants étaient là pour proposer jouets, vêtements et articles de puériculture d'occasion aux visiteurs venus nombreux de 8h à 18h.

PEGASE se félicite de ce succès ; grâce à l'argent récolté

par les réservations des emplacements et la buvette, elle pourra financer des projets pour les écoles, maternelle et élémentaire.

L'association de parents d'élèves en profite également pour remercier une nouvelle fois tous les parents venus apporter leur soutien et leur aide pour que la BAJ se passe dans les meilleures conditions.

En fin de journée, l'association Bébés du Cœur est venue récolter tous les jouets que les exposants souhaitaient donner. Les dons ont été nombreux. PEGASE remercie tous les exposants pour leur grande générosité.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la BAJ ▶

Pour tout renseignement :

Site Internet : [pegase.albigny.free.fr](http://pegase.albigny.free.fr)

• courriel : [pegase.albigny@free.fr](mailto:pegase.albigny@free.fr)

## KARATÉ BOXING CLUB

### Toujours à la pointe !

Depuis sa création en 2003, le Karaté Boxing Club, ses dirigeants et son Président Denis de Marinis, ont su s'adapter aux évolutions régulières de ce sport exigeant.

La tendance de la pratique « loisir » du sport en général, en opposition au sport avec objectif « compétitions », n'échappe pas aux disciplines des Arts Martiaux dont fait partie le Karaté Boxing Club. Sans disparaître totalement, la course aux ceintures et aux médailles régresse au profit d'une pratique loisir plus ludique.

Aujourd'hui, une proportion grandissante d'adhérents préfère venir mouiller le Kimono ou le tee-shirt ! avec comme seule rigueur, l'assiduité aux cours et l'envie de s'entraîner pour leur bien-être, même s'il reste encore quelques sportifs, surtout chez les jeunes, qui souhaitent progresser et gravir les échelons.

C'est toute la difficulté pour le club, de faire cohabiter ces deux mondes et c'est pourquoi les Dirigeants restent attachés au passage de grades dans les règles établies par la Fédération Française de Karaté à laquelle le club est

affilié, tout en favorisant le développement de la formule « loisir ». Les pratiquants de cette dernière se trouvant plus parmi les sections Self-défense féminine et KBC Forme.

Rappelons que l'agrément national, apporte la reconnaissance et l'intérêt de certains élèves qui viennent suivre des entraînements spécifiques. Et si la réussite est au rendez-vous le club ne cache pas sa fierté.

En ce début d'année, à l'heure des bonnes résolutions, venez échanger ou faire un essai. Le club a des adhérents de 4 à 80 ans section Body Zen Senior.

Renseignements : [kbc-albigny.com](http://kbc-albigny.com) ou Tél. : au 06 61 75 58 86

Dernière minute : nouveaux horaires disponibles pour la section KBC Forme : mercredi de 9h30 à 10h45/lundi 20h à 21h ▶

## SAÔNE MONT D'OR CRÉATION

### Au service des créateurs d'entreprises

Saône Mont d'Or Création est un dispositif de pépinière d'entreprises qui s'adresse à tous les créateurs d'entreprises résidant sur le territoire du Val de Saône ou toutes les personnes souhaitant s'y installer.



C'est un dispositif qui porte et soutient tout projet industriel, commercial, artisanal, de service ou de conseil.

Pour en bénéficier, il faut prendre rendez-vous pour un entretien individuel, personnalisé et gratuit auprès des responsables.

Un entretien au cours duquel seront abordés les points suivants :

- analyse des besoins ;
- plan d'actions ;
- accompagnement dans les

démarches administratives ;

- aide à la recherche de locaux ;
- mise en relation avec un réseau de partenaires.

Faire appel à Saône Mont d'Or Création c'est se faire aider, dans la prise de décision et mesurer la vitalité de son projet auprès d'un organisme labellisé par le réseau Lyon Ville de l'Entrepreneuriat, qui respecte les exigences du métier de l'accompagnement à la création d'entreprise

**Lyon Ville de l'Entrepreneuriat : 48 partenaires engagés dans la réussite de votre projet.**

## CAUE

### Conseils gratuits

Consultation d'un architecte/conseiller du CAUE (Conseil, d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Rhône en mairie de Couzon-au-Mont d'Or tous les 2<sup>e</sup> vendredis matins du mois, de 9h à 12h (13 février - 13 mars - 10 avril - 15 mai - 12 juin).

La consultation est libre et gratuite pour toutes les personnes qui désirent construire, agrandir ou rénover un bâtiment elles-mêmes et envisagent de le faire sans prendre un architecte parce que le projet est en dessous du seuil de 170m<sup>2</sup> de surface de plancher.

Pour prendre rendez-vous avec Charlie Fricaud, architecte-conseiller<sup>er</sup> du CAUE du Rhône ; appelez le CAUE du Rhône.

Tél. : 04 72 07 44 55

Le CAUE du Rhône est une association loi 1901, dotée de missions de service public par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il possède un fond intéressant de ressources documentaires sur les architectures de maisons et les paysages



## C'EST LA CHENILLE QUI REDÉMARRE...

### Retour des chenilles processionnaires

L'hiver est là et les chenilles processionnaires se sont mises à l'abri dans leurs cocons blancs au bout des branches des pins.



Pour l'instant rien ne bouge ; Mais le danger guette, car dès les premiers redoux (février/mars) elles vont commencer leur lente descente et leur procession pour rechercher un petit coin sous la terre jusqu'à l'été.

C'est durant cette phase de « processions » qu'elles sont dangereuses pour l'homme et les animaux. Leurs poils sont terriblement urticants et peuvent faire perdre la vue à un enfant ou un chien, dans les cas extrêmes. Sans compter les réactions allergiques et les démangeaisons.

**Alors il est temps dès maintenant,** et avant la mi-mars, de couper les nids et les bouts de branches et de les brûler (on dit bien brûler), en prenant garde à ne pas les toucher avec la peau et en se protégeant bien les yeux.

Pour cela, vous pouvez faire appel à une entreprise

spécialisée ou bien le faire vous-même avec un échenilloir.

**Rappelez-vous qu'il s'agit d'une obligation (par arrêté préfectoral) et qu'il en va de la sécurité de tout un chacun.**

S'il s'avérait impossible d'atteindre les hautes branches des arbres, il reste la solution du piégeage des chenilles avec des dispositifs à poser autour des troncs, dans lesquels elles viendront se loger et resteront prisonnières.

Dans tous les cas, la destruction des nids ou le piégeage doivent être entrepris entre février et mars et cela chaque année tant que les nids sont là.

Les coordonnées des prestataires pouvant exercer ce travail sont disponibles à la mairie ►

## 1<sup>ÈRE</sup> RENCONTRE « COMPOSTAGE ET PAILLAGE EN VAL DE SAÔNE » Inscrivez-vous !

Que vous soyez adepte du compostage et parfaitement à l'aise avec le procédé ou au contraire, que vous ayez tout à apprendre ? Lisez ce message jusqu'au bout.



**Pré-inscriptions sans tarder à l'accueil de la mairie pour recevoir une invitation lorsque la date de la manifestation sera arrêtée.**

### **Pour information :**

Il est possible de composter 100% des « déchets verts » du jardin, (herbe, branchages, fanes de légumes, feuilles mortes...) mais aussi la quasi totalité des déchets crus et cuits de la cuisine, ce qui sera évoqué lors de la 1<sup>re</sup> rencontre du compostage et du paillage en Val de Saône. Une rencontre qui sera suivie de bien d'autres pour enseigner différentes techniques comme le jardinage sans pesticide ni engrais chimique ou encore le rôle des insectes pollinisateurs... Pourquoi jeter le contenu de nos poubelles alors qu'il ne demande qu'à être transformé en bon humus pour nos plantes et nos jardins ?

Et si vous avez un projet (par exemple créer un composteur collectif dans votre quartier, ou en pied d'immeuble) contactez la mairie, qui en étudiera la faisabilité et si c'est le cas vous aidera à le mettre en place ▶

Tout le monde peut composter :

- dans son jardin avec un composteur individuel ;
- sur son balcon ou en appartement avec un lombricomposteur ;
- au pied d'un immeuble avec un composteur collectif.

La Mairie d'Albigny proposera bientôt une 1<sup>re</sup> rencontre sur la pratique du compostage et du paillage, pour découvrir ce formidable moyen de valoriser nos déchets verts ou simplement pour améliorer notre pratique...

La rencontre sera animée par un « Guide Composteur » ou un

« Maître Composteur ».

À l'heure où nous imprimons, la date de cette rencontre reste encore à définir mais il est très probable qu'elle ait lieu pour la 1<sup>re</sup> édition ; à l'espace Henri Saint Pierre et en soirée de 19h à 20h30. Son accès sera libre et vous serez tous les bienvenus ; les experts, pour expliquer vos trucs et astuces, partager votre savoir-faire, comme les débutants néophytes pour apprendre et décider de se lancer, ou tous ceux qui veulent simplement s'informer sur ces pratiques.

**Le compostage :** transformation accélérée, par une mise en tas et quelques manipulations simples des matières organiques en humus, par effet de décomposition sous l'action de milliards de petits animaux ou bactéries auxiliaires, pour la plupart invisibles à nu.

**Le paillage :** même opération mais à même le sol (comme les feuilles mortes dans les forêts). Avec beaucoup d'autres avantages à découvrir au cours de la journée du compostage et paillage en Val de Saône.

**Mairie d'Albigny**

**Tél. : 04 78 91 31 38**

**Michel Balais Adjoint à**

**l'environnement et à la qualité de vie :**

**mb@mairie-albignysursaone.fr ▶**

## UN PETIT LOPIN DE TERRE POUR JARDINER

### Ça vous tente ?

Vous n'habitez peut-être pas une villa avec jardin et pourtant vous aimeriez faire pousser quelques fleurs, légumes ou plantes aromatiques ? Tout espoir n'est pas perdu !

En effet, la Mairie d'Albigny travaille sur un projet de "jardins familiaux" à aménager sur la commune et recherche des volontaires pour participer à cette initiative.

#### Qu'est ce que les jardins familiaux ?

C'est un terrain mis à la disposition d'une association de jardiniers amateurs sur lequel en échange d'un loyer symbolique, ces derniers disposent de petits lopins de terre à cultiver soit individuellement, soit en commun. Les jardins familiaux sont des lieux de bien-être et d'agrément pour se retrouver dans la nature, produire toute l'année de bons légumes frais et manger sain à moindre coût jusqu'au cœur de l'hiver (mâche, pommes de terre, carottes, choux en saison hivernale...).

Les jardins familiaux sont des lieux d'échanges et de partage d'astuces jardinières, des lieux où l'on peut apprendre à jardiner (même en partant de zéro) ou à l'inverse, partager avec d'autres les bonnes pratiques si l'on sait déjà jardiner... C'est enfin une source importante d'économies puisque les légumes produits ne coûtent quasiment rien et que sur une année il est possible d'économiser plusieurs centaines d'Euros, tout en se nourrissant avec des produits de bonne qualité.



Pour démarrer dans les meilleures conditions de respect de l'environnement, ce projet de jardins familiaux intégrera un site de compostage partagé. Le compost produit permettra d'enrichir la terre des jardins sans apport chimique. Et, pour manger sain, l'utilisation des pesticides y sera totalement proscrite. Des spécialistes viendront aider au démarrage des jardins et dispenser les bons conseils.

#### Comment l'opération va-t-elle se mettre en place ?

Dans un premier temps, la Mairie souhaite recenser les volontaires pour cultiver ces jardins. Alors si vous êtes intéressé, contactez rapidement le secrétariat de la mairie par lettre, par téléphone ou par email pour vous faire connaître.

**Attention !** Le nombre de parcelles sera limité mais reste à ce jour à définir et si le nombre de volontaires dépasse les capacités d'accueil des jardins, une liste d'attente sera établie. La priorité sera donnée aux habitants d'Albigny qui ne disposent pas d'un jardin et habitent donc plutôt en appartement (immeuble collectif ou maison de village sans terrain). Néanmoins s'il reste des places, les critères pourront être élargis ▶

## ÉCHÉANCIER DE L'INSTALLATION DES JARDINS FAMILIAUX SUR LA COMMUNE :

- **JANVIER/FÉVRIER 2015**  
mise en place d'un petit groupe de pilotage composé d'élus et d'habitants (futurs jardiniers) pour conduire le projet de A à Z.

Si vous êtes motivé pour participer à ce projet, faites-vous connaître rapidement à l'accueil de la mairie. Sachant que tous les volontaires seront contactés mais que seulement 2 ou 3 d'entre eux intégreront l'équipe.

- **ÉTÉ 2015**  
mise en forme du projet, détermination des loyers des parcelles ou des frais d'adhésion à l'association, appel d'offres pour les travaux d'aménagement, recherche de subventions, définition du règlement intérieur et des statuts de l'association de jardiniers etc...

- **AUTOMNE/HIVER 2015-2016**  
travaux d'aménagement (mouvements de terre, apports de compost ou d'amendements, pose des clôtures, sécurisation du site, installations diverses : eau, réserves outils etc..)

- **PRINTEMPS 2016**  
livraison aux jardiniers et 1<sup>res</sup> plantations.

**Ne tardez pas à vous inscrire les places sont limitées !**

**Contact : mairie d'Albigny :**

**Tél. : 04 78 91 31 38**

**Michel Balais par email :**

**mb@mairie-albignysursaone.fr**

## RESTOS DU CŒUR

### Concert caritatif



Le 22 novembre dernier, l'association « Électrique Saône O'Tone » a organisé un concert caritatif orienté « Rock » au profit des Restos du Cœur.



Les groupes, Lesteroll And Co, Miguel y Los Bogos, Hummingbird et Kontrefaçon se sont succédés sur la Scène de l'Espace Henri Saint Pierre pour la plus grande joie du public. Un

public constitué d'environ 300 personnes mobilisées pour cette belle cause des restos du cœur. De nombreux bénévoles de la section de Neuville des Restos du Cœur ont contribué au bon

déroulement de cette soirée festive à l'issue de laquelle, un don de 2 000 € a pu être versé au profit de l'association. Coluche doit être fier de cette belle fête organisée à Albigny ▶

## COMMÉMORATION DE LA GRANDE GUERRE

### Exposition et hommage aux poilus

Pendant tout le mois de novembre, la commune a célébré la Grande Guerre.



La bibliothèque a proposé diverses animations pour les enfants et les adultes. En particulier la projection et la lecture très appréciée du « journal d'Adèle » par la conteuse Claude Dall'Aqua.

Une très belle exposition s'est tenue pendant 5 jours à la salle du lavoir. Marie-Jo Convard, l'instigatrice ayant récupéré de nombreux documents de famille et suite à l'appel qu'elle avait lancé à tous il y a plus d'un an. C'est après un long travail de tri et de classement qu'est née une belle exposition qui a permis à ses visiteurs de découvrir, photos, documents, médailles, objets d'artisanat ayant appartenu à des poilus (coupe-papier, obus décorés, etc... casques français et allemands, fusils, pistolets, poignards et aussi une étonnante baïonnette à miroir).

Une exposition passionnante qui a été préparée en collaboration avec l'Amicale des Anciens Combattants, monsieur Perradin, historien de la commune et de nombreux particuliers qui ont participé au montage et au démontage.

Le soir du vernissage, une cinquantaine de personnes était présente, Paul Laffly, Conseiller général, Jean



Paul Colin le Maire, le Conseil municipal, le Conseil Municipal d'Enfants, des Présidents d'associations ainsi que de nombreux particuliers.

Deux classes de l'école d'Albigny sont venues visiter l'exposition et ont posé beaucoup de questions aux organisateurs.

Les commémorations de la Grande Guerre se sont poursuivies le jour du 11 novembre. Après les dépôts de gerbes au monument aux morts, le Président de



l'Amicale a prononcé un discours et le Maire a lu une longue lettre d'un « poilu » en lieu et place de son discours. Ce fut un moment très émouvant.

Les jeunes du Conseil Municipal d'Enfants ont eux aussi lu quelques lettres de combattants avant de chanter la Marseillaise, accompagnés par l'harmonie de Neuville. Une très belle implication des jeunes Élus.

Pour cette occasion exceptionnelle, une délégation des pompiers de Couzon et son Chef de corps étaient présents, ainsi que des représentants de la Gendarmerie de Neuville et de la base aérienne du Mont Verdun.

Plus d'une centaine de personnes s'est ensuite retrouvée au vin d'honneur offert par la Municipalité.

Un mois de commémorations chargé en émotions, qui démontre bien qu'à Albigny, l'envie de faire des choses ensemble n'est pas un vain mot !

### 3 MÉDECINS :

- Docteur Chloé LADOUS :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi sur rendez-vous : 04 78 91 58 34
- Docteur Catherine BERNARD DE VILLENEUVE :  
Mardi, mercredi, vendredi, samedi en alternance sur rendez-vous : 04 78 91 70 39
- Docteur Emmanuel GEROUDET :  
Lundi, mercredi, jeudi, samedi en alternance sur rendez-vous : 04 72 02 70 77

### 2 KINÉSITHÉRAPEUTES :

- Jérémie DAGUENET  
et Nadia ZOELLER  
Sur rendez-vous : 04 78 91 70 49

### 3 INFIRMIÈRES :

- Annick SALIGNAT
  - Emmanuelle CHALMETTE
  - Aurélie CARRET
- Soins à domicile  
Permanence du lundi au vendredi de 8 h 45 à 9 h 00 : 04 78 91 61 07

### 1 ORTHOPHONISTE :

- Françoise ROCHER :  
Sur rendez-vous : 04 78 98 28 30

### 1 OSTÉOPATHE :

- Lydia SOURIAL  
38 avenue Gabriel Péri  
Tél. 06 31 25 60 17  
Sur rendez-vous

### 1 PODOLOGUE PÉDICURE :

- Corinne DESPERT  
Pédicure Podologue D.E.  
2 place de verdun  
69250 ALBIGNY SUR SAONE  
Tél. 04 78 27 03 17

### PHARMACIE DES 2 RIVES

- 13 rue Germain  
Tél : 04-78-91-45-09  
Ouverte du lundi matin au vendredi soit de 8 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 – Fermée le samedi après-midi et le dimanche (sauf jour de garde)  
Mail : pharmades2rives@gmail.com

## CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

### Février 2015

**Dimanche 1<sup>er</sup>,**  
PEGASE, crêpes, EHSP.

**Mercredi 25,**  
Jours Heureux, concours de coinche de 14h à 20h

### Mars 2015

**Samedi 14,**  
MLA, concert, salle du Lavoir à 20h00.

**Mardi 17,**  
Jours Heureux, repas crêpes, salle du Lavoir à 12h00.

**Du 13 au 29 mars,**  
REG'ART, salon d'art contemporain, EHSP

**Samedi 21 mars,**  
PEGASE, Carnaval, salle du Lavoir à 15h00.

**Mardi 24 mars,**  
Montessori, conférence, salle du Lavoir

**Samedi 28,**  
association bouliste, coupe René Monternot, au clos, à 13h30.

### Avril 2015

**Dimanche 5,**  
Conseil Municipal d'Enfants, chasse aux œufs, Parc de l'Accueil, 10h30.

**Samedi 18,**  
association bouliste, coupe René Viallet, au clos, à 13h30.

### Mai 2015

**Vendredi 1<sup>er</sup>,**  
KBC, vide grenier, de 7h à 18h00.

**Vendredi 8,**  
Amicale des Anciens Combattants et Municipalité, cérémonie, monument aux morts, 11h00.

**Dimanche 31,**  
Judo Club, Compétition, EHSP de 9h00 à 18h00.

### Juin 2015

**Vendredi 5,**  
La Plaine de Vie, apéritif du quartier sud, à la Plaine, à 18h00

**Samedi 6,**  
Albigny Danse, goûter, EHSP, de 15h00 à 19h00.

**Mardi 9,**  
école maternelle, spectacle, EHSP, de 18h30 à 20h00.

**Dimanche 14,**  
PEGASE, pique-nique, parc Accueil, à 11h30.

**Vendredi 19,**  
Mairie, récompenses aux sportifs, EHSP, à 18h30.

**Dimanche 21,**  
MLA, fête de la musique, parc Accueil à 18h00.

**Vendredi 26,**  
association bouliste, coupe Pierre Morel, au clos, à 18h00.

**Vendredi 26,**  
Judo Club, gala de fin d'année, EHSP, à 18h00.

**Vendredi 26,**  
École, kermesse.

**Samedi 27,**  
Albigny Danse, pétanque, Zone de loisirs, de 13h30 à 20h00.

## SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2014

### Naissances

**OLIVERES** Loïc né le 29 septembre 2014

**OZACZYK** Mathilde Anaïs née le 10 octobre 2014

**GHADBANE** Maïssa née le 1<sup>er</sup> novembre 2014

**AMARA BENABDESSELAM** Sirine née le 30 novembre 2014

**GODEFROY** Zélie Stéphanie Brigitte née le 16 décembre 2014

**FORAY** Susanne Carmen née le 18 décembre 2014

### Mariages

**MAILI** Abdeladjid et **AIT HAMOU** Hayat le 25 octobre 2014

### Décès

**ORTIER** Andrée Jeanne Veuve **PARIAUD** le 30 octobre 2014

## DÉTECTEURS DE FUMÉE

### Obligatoires partout dès mars 2015

*1<sup>er</sup> mars 2015, toutes les habitations devront être équipées d'un détecteur de fumée. Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent.*

L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre les détecteurs ainsi que les conditions d'installation.

**Combien de détecteurs de fumée faut-il installer ?** Au moins 1 par logement.

**Où installer l'appareil ?** Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

**Qui installe le détecteur de fumée ?** C'est le propriétaire du logement qui l'installe ou le fait installer à ses frais.

**Qui s'en occupe ?** Entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire. C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

**Où trouver un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie ?**

Un modèle d'attestation figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013.

**Pourquoi l'arrêté interdit-il d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles d'habitation ?**

Une détection de fumée dans les parties communes déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.

**Bon à savoir :** en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe aucun installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.